



**La Cgt Elior Entreprises vous appelle à faire grève le 12 septembre pour vos droits et la vos garanties collectives.**

**Avec le projet de loi travail XXL 2017, c'est :**

**●●● PERMIS DE LICENCIER A TOUT VA !**

*Désormais votre contrat de travail ne vous protégerait plus, l'employeur aurait la possibilité de se débarrasser de vous si vous n'acceptez pas une modification de votre contrat de travail à la baisse en matière de rémunération par rapport à l'augmentation de votre temps de travail. En cas de changement de prestataire, vous ne pourrez plus revendiquer vos avantages acquis ! (primes, jours de RTT, ancienneté...)*

**●●● PRECARITE A TOUS LES ETAGES.**

*C'est la précarisation des emplois qui deviendrait la norme, avec la disparition de tout emploi stable en CDI. En cas d'accord de branche les CDD pourraient être renouvelés jusqu'à 5 ans (normes européennes).*

**●●● UN CODE DU TRAVAIL PAR ENTREPRISE**

*Les règles en matières de congés - y compris maternité- primes diverses, 13 ème mois, pourraient être renégociées à la baisse et même supprimées. C'est le retour à la loi de la jungle et à la concurrence des salariés. C'est sur la baisse de vos conditions de travail et de votre salaire que se concluront les marchés face aux concurrents.*

**●●● DES RECLS IMPORTANTS EN MATIERE DE SANTE.**

*Destruction du CHSCT, cet outil utile pour vous protéger contre les accidents et maladie professionnelles !*

**●●● RETOUR AU FACE A FACE ENTRE EMPLOYEUR ET SALARIE.**

*La mise en place d'un référendum à l'initiative de l'employeur, le choix de tenir des négociations en dehors des syndicats mets en place des négociations déséquilibrées. C'est le pot de fer contre le pot de terre ! Cela aboutira automatiquement à des reculs énormes en matière de conditions de travail, de rémunération, de droits sociaux ...*

**●●● IL Y A D'AUTRES SOLUTIONS DE PROGRES SOCIAL !**

*Avec la Cgt, défendons ensemble un code du travail, des conditions de travail, des salaires, dignes. Les délégués syndicaux Cgt d'Elior Entreprises réunis à Montreuil le 7 septembre 2017, vous appellent à imposer par la grève, par des débrayages, par l'action collective le retrait des ordonnances du gouvernement sur le code du travail et l'ouverture de négociations pour un code du travail renforcé et plus protecteur pour toutes et tous. Le 12 septembre, agissez par arrêts de travail, participez aux manifestations, Syndiquez-vous !*



